

Nom : Prénom : Date de naissance :/...../.....

Numéros de téléphone : / /

Adresse Postale :

Mail :

Régime Alimentaire : Végétarien Classique Sans Porc

Régime d'appartenance : CAF MSA Autre :

Allergie Alimentaire :

COCHER LES PERIODES DE FREQUENTATION	NB DE JOURS	BAREME	TARIF
<input type="checkbox"/> Semaine du 12 au 16 Juillet 2021			

Déclaration sur l'honneur : Je, soussigné,, responsable légal de l'enfant
....., déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche d'inscription. J'atteste avoir pris
connaissance des modalités d'inscriptions de l'ACM de la ville d'Eslettes.

Fait à : Le :
« Lu et approuvé » signature des représentants légaux :

MODALITES D'INSCRIPTIONS

- La fiche d'inscription est obligatoire pour que l'enfant puisse participer au séjour. Tout dossier incomplet ne sera pas accepté.
- La fiche signée est considérée comme un engagement définitif de la famille. Toute semaine cochée sera facturée en totalité sauf sur présentation d'un certificat médical représentant la période d'absence.
 - La fiche d'inscription est à remettre directement au service Enfance Jeunesse en mairie d'Eslettes aux heures habituelles d'ouverture du service. De plus, le calcul du Barème sera fait auprès de ce même service lors de la première inscription.
- Sur place, la fiche sanitaire de votre enfant sera à vérifier et à signer (vérifier les vaccins, données personnelles, ou tout autre changement)

PAPIERS OBLIGATOIRES POUR L'INSCRIPTION	PAPIERS NECESSAIRES AU CALCUL DU BAREME
<ul style="list-style-type: none"> • Carnet de santé de l'enfant avec vaccinations à jour • Test d'aisance aquatique • Fiche sanitaire 	<ul style="list-style-type: none"> • Avis d'imposition 2020 • Quittance de loyer / Remboursement de prêt immobilier • Récapitulatif Prestations CAF

TARIFICATIONS ALSH

Tarif à la journée.

Quotient Familial		Participation des familles pour une journée en séjours par enfants
Tranches	Barèmes	
Jusqu'à 450€	1	8,50
De 451€ à 629€	2	32,80
Au-delà de 630€	3	39,30
Hors commune	EXT	44,15

MODALITES DE PAIEMENT

- Les chèques ANCV sont acceptés.
- Nous ne prenons pas la Carte Bancaire.
- Le Paiement sera encaissé le mois suivant l'inscription.

Rejoignez notre page Facebook
JeunEslettois
Et notre blog à l'adresse suivante:
www.leblogdujeuneslettois.blogspot